



## MARCHE PUBLIC DE FOURNITURES

### REGLEMENT DE LA CONSULTATION CAHIER DES CHARGES

**Pouvoir adjudicateur :**

**Lycée Jean DAUTET**

**18, Rue Delayant**

**17 000 LA ROCHELLE**

**Objet de la consultation :**

**Fourniture d'unités centrales**

**Date limite et modalités de réception des offres :**

**Lundi 21 août 2017 à 12 heures**

**Soumission par voie numérique exclusivement**

## REGLEMENT DE LA CONSULTATION

### **ARTICLE 1. OBJET DU MARCHE**

Le présent marché concerne la fourniture la fourniture de 45 unités centrales et 13 écrans - supports d'unités centrales selon le descriptif du cahier des charges.

Cependant en fonction de la qualité des produits, du prix proposé et des besoins nouveaux éventuellement déterminés à la rentrée, le lycée se réserve le droit de revoir à la hausse les quantités énoncées.

### **ARTICLE 2. ETENDUE DE LA CONSULTATION**

Le présent marché lancé selon la procédure adaptée est soumis aux dispositions de l'article 27, du décret 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

Le marché est constitué de 2 lots ;  
lot n°1 : unités centrales standards  
lot n°2 : unités centrales CPGE

Les variantes sont acceptées et seront étudiées

Délai de validité des offres : 90 jours à compter de la date limite fixée pour la réception des offres.

### **ARTICLE 3. CONDITIONS D'ENVOI ET DE REMISE DES OFFRES**

Les offres seront exclusivement adressées par mail, à l'adresse suivante : christophe.mathieu@ac-poitiers.fr

Les offres devront parvenir au plus tard le **lundi 21 août 2017 à 12 heures.**

L'offre comprendra :

- Le règlement de la consultation / cahier des charges signés par le candidat
- l'acte d'engagement DC3 signé par le candidat
- l'offre financière détaillée, à l'aide d'un devis et de fiches techniques pour chaque produit
- un engagement certifiant être en règle avec les différentes caisses sociales et le code du travail.

Pour obtenir tous **renseignements administratifs** complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront s'adresser à :  
Intendant, Christophe MATHIEU : christophe.mathieu@ac-poitiers.fr

Pour les **renseignements d'ordre technique**, les candidats devront s'adresser à :  
Responsable informatique, Philippe PETIT : ph.petit@nouvelle-aquitaine.fr

<b><i>ARTICLE 4. CONDITIONS D'ATTRIBUTION</i></b>
---

Le pouvoir adjudicateur peut, après ouverture des plis et avant l'attribution du marché, engager une négociation avec les candidats ayant déposé une offre.

La commission d'appel d'offres du lycée classera les offres par ordre décroissant, selon les critères suivants :

1. **Qualité technique des produits présentés : 30%**  
Sur la base du respect du cahier des charges et/ou des descriptifs techniques communiqués
2. **Garantie des services : 20%**  
Moyens mis en œuvre pour l'exécution du marché : assistance technique, garanties, service après-vente, conditions de livraison...
3. **Prix : 50%**

Une réponse par courrier sera communiquée à chaque société ayant soumissionné.

## CAHIER DES CHARGES

### **ARTICLE 1. MATERIEL**

#### **LOT N°1 :**

##### **26 PC type Dell Optiplex 3050m :**

- Processeur Intel® Core™ i3-7100T de 7e génération
- 4 Go (1 x 4 Go) de mémoire DDR4 non ECC à 2 400 MHz
- Disque dur 2,5" de 500 Go à 7 200 tr/min
- Au moins 1 Adaptateur Display Port / VGA + 1HDMI
- Clavier / souris
- Windows 10 Entreprise

##### **13 écrans :**

Ecran 21' minimum

Support d'unité centrale impérativement intégré au support écran type VESA DELL

#### **LOT N°2 :**

##### **19 PC type Dell Precision Tower 3620 :**

- Processeur Intel® Xeon® E3-1240 v6 (quatre coeurs 3,7 GHz, 8 Mo, 4,1 GHz Turbo)
- Carte graphique AMD FirePro™ W2100 de 2 Go (2 DP)
- 8 Go (2 x 4 Go) de mémoire DDR4 UDIMM non ECC à 2 400 MHz
- Disque SSD M.2 PCIe NVMe Classe 40 de 256 Go
- Au moins 1 Adaptateur Display Port / VGA + 1HDMI
- Clavier / souris
- Windows 10 Entreprise
- Sans Écran

### **ARTICLE 2. GARANTIES & MISE EN ŒUVRE**

Le prestataire veillera à appliquer les politiques tarifaires spécifiques aux établissements d'enseignement.

La garantie attendue est de 1 an sur site avec extension de 4 ans (5 ans sur site).

L'installation des matériels est attendue au maximum un mois après l'envoi du bon de commande.

Tout retard dans la livraison, par rapport à la date arrêtée dans le bon de commande et conformément au présent marché, pourra entraîner une pénalité calculée, sans mise en demeure préalable, par application de la formule suivante :

$$P = (V \times R) / 300$$

P = montant de la pénalité

V = valeur HT des matériels non livrés

R = nombre de jours de retard

Le paiement de la prestation sera effectué après service fait, sur présentation d'une facture et dans un délai de 30j. maximum après sa réception.

Le contentieux éventuel du présent marché se déroulera auprès du Tribunal Administratif de Poitiers.

A La Rochelle, le 26/06/2017

Le pouvoir adjudicateur

P. ANCEL

